

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à huis clos à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce troisième jour de février 2021 (03/02/2021) à compter de 14 heures 13 et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet Lucie Geoffrion Micheline Demers
Gaétan Beauchesne

Sont absents :

Robert Tessier Serge Trudel

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière est aussi présente ainsi que Pierre Beauséjour, directeur général adjoint.

Résolution 2021-02-021 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Micheline Demers
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2021.
4. Présentation des comptes.
5. Renouvellement annuel à ADMQ et assurance juridique.
6. Avis de motion et dépôt de projet du règlement 018-2021 « Règlement sur l'attribution des numéros civiques ».
7. Demande de subvention à Emplois d'été Canada pour l'embauche d'un candidat comme manœuvre de municipalité.
8. Adoption du plan d'optimisation des ressources pour la Corporation transport adapté Mékinac.
9. Autoriser le maire à s'informer et à négocier pour l'achat d'un garage municipal.
10. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis.
11. Adoption rapport sur les activités de l'année 2020 du S.S.I. de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice.
12. Démission de Michel Lapointe en tant qu'opérateur et responsable de la transmission des données auprès du MDDDELCC de la station d'épuration du Camping.
13. Soumission pour achat d'un enjeteur de tuyau.
14. Varia -
15. Période des questions.
16. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2021-02-022 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2021

Il est proposé Gaétan Beauchesne
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2021 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2021-02-023 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de janvier 2021 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Lucie Geoffrion

appuyé par Micheline Demers

et résolu que des comptes au montant 120 546.70 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 120 546.70 \$ sont disponible en date du 03 février 2021.

Sylvie Genois

Secrétaire-trésorière.

Résolution 2021-02-024 Renouvellement annuel ADMQ et assurance juridique

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Micheline Demers

et résolu ce qui suit :

- renouveler l'adhésion de Sylvie Genois comme membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que l'assurance;
- autoriser le paiement de la cotisation et de l'assurance au montant de 885 \$ (taxes en sus).

-Adoptée-

Marlène Doucet, conseillère par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 018-2021 sur l'attribution et l'affichage des numéros civiques;
- dépose le projet de règlement numéro 018-2021 sur l'attribution et l'affichage des numéros civiques.

Résolution 2021-02-025 Demande de subvention à Emplois d'été Canada pour l'embauche d'un candidat comme manoeuvre de municipalité.

Il est proposé par Lucie Geoffrion

appuyé par Marlène Doucet

et résolu ce qui suit :

- d'autoriser la directrice générale, Sylvie Genois à déposer une demande de subvention à Emplois d'été Canada pour l'embauche d'un candidat comme manoeuvre de municipalité;
- cet emploi sera de 40 heures semaine à 13.50\$ de l'heure, pour une durée de 8 semaines, débutant le 14 juin 2021.

-Adoptée-

Résolution 2021-02-026 Adoption du plan d'optimisation des ressources pour la Corporation transport adapté Mékinac

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Micheline Demers

et résolu ce qui suit :

- d'accepter le plan d'optimisation des ressources afin de limiter les répercussions anticipées de la pandémie sur les résultats

financier de l'année 2020, tel que présenté par la Corporation Transport Adapté Mékinac.

-Adoptée-

Point 9 – reporté à une séance ultérieure

Résolution 2021-02-027 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de janvier 2021.

-Adoptée-

Résolution 2021-02-028 Adoption rapport sur les activités de l'année 2020 du S.S.I de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Micheline Demers
et résolu d'accepter le rapport sur les activités de l'année 2020 du S.S.I. de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice.

-Adoptée-

Résolution 2021-02-029 Démission de Michel Lapointe en tant qu'opérateur et responsable de la transmission des données auprès du MDDDELCC de la station d'épuration du Camping

ATTENDU la demande de Michel Lapointe de se retirer de ses fonctions d'opérateur ainsi que de la transmission des données auprès du MDDDELCC pour la station d'épuration du camping
Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Micheline Demers
et résolu ce qui suit :

- de vérifier des solutions et d'offrir à Michel Lapointe de l'aide extérieure pour effectuer cette tâche.

-Adoptée-

Résolution 2021-02-030 Soumission pour achat d'un enjeteur de tuyau

ATTENDU que pour l'achat d'un enjeteur de tuyau au CO2 deux (2) soumissions sont présenter au conseil;
ATTENDU qu'une soumission provient de la compagnie Réal Huot Inc. au coût de 1 150 \$ (taxes en sus) et que la deuxième soumission provient de Selem au coût de 940 \$ (taxes en sus)
Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Micheline Demers
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser cette dépense au soumissionnaire dont le prix sera moins élevé avec les frais de livraison.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Micheline Demers, appuyé par Marlène Doucet. Il est 14 heures 20.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, Secrétaire-trésorière

« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal